

Réponses prévues pour la vie autonome

Animation : Maryvonne LYAZID : Fondation Caisse d'Epargne pour la Solidarité

Maryvonne LYAZID : Nous continuons cette journée extrêmement intéressante par la parole aux Élus de la Nation. Tout d'abord, M. Nicolas ABOUT, Sénateur des Yvelines et Président de la Commission des Affaires Sociales du Sénat, présentera les éléments de changement dans la future *Loi sur l'égalité des chances, des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*. Après une première lecture au Sénat, une première lecture à l'Assemblée Nationale, il nous dira quelle seront les étapes à suivre de ce projet de loi, ainsi que les évolutions que ce projet risque de connaître

Ensuite, je demanderai à M. Denis JACQUAT, Député de la Moselle de bien vouloir parler de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, à la fois dans sa composante du financement de la perte d'autonomie, mais également des perspectives encore attendues, notamment de la gouvernance de cette CNSA, à mettre en perspective avec la deuxième vague de décentralisations. Par rapport à la gouvernance de cette caisse, ses éléments de réflexion vis-à-vis du Rapport BRILLET-JAMET qu'un certain nombre d'entre vous ont évoqué dans la matinée.

Il reviendra ensuite à Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Député du Doubs, ancienne Secrétaire d'Etat aux personnes âgées, d'approfondir ce qu'a été évoqué ce matin : à savoir les éléments de convergence entre les secteurs du handicap et de la gérontologie, en particulier, avec la convergence des dispositifs d'information, de coordination, d'évaluation des besoins.

A son avis, va-t-on vers une politique plus globale en faveur des personnes en perte d'autonomie, notamment, pour les personnes qui de fait sont entre ces deux dispositifs, et notamment les personnes handicapées vieillissantes ?

Chacun de nos invités étant très contraint dans ses horaires, sans plus tarder, je donne la parole à Monsieur le Sénateur.